



## **Comité scientifique** **de l'association Abbaye Royale Saint-Médard de Soissons**

La quatorzième réunion du Comité scientifique s'est tenue le vendredi 21 octobre 2022 à l'Institut de France à l'invitation de M. André VAUCHEZ, membre de l'Institut.

**Présents:** André VAUCHEZ, membre de l'Institut ; Nicolas de SCHONEN, Président de l'Association Abbaye Royale Saint-Médard de Soissons (ARSMS) ; François BOUGARD, Professeur d'Histoire du Moyen Âge à l'Université de Paris-Ouest-Nanterre et Directeur de l'IRHT ; Denis DEFENTE, Conservateur ; Edith ERRASTI, vice-présidente de l'Association Abbaye Royale Saint-Médard de Soissons ; Karen FOSTER Professeur émérite, département des langues et civilisation du Proche Orient, Yale, USA, Michèle GAILLARD, Professeur émérite d'histoire du Moyen Âge, Université Lille 3 ; Monique JUDAS-HURSCHEL, vice-présidente de l'Association Abbaye Royale Saint-Médard de Soissons ; Kristina MITALAITÉ Cofondatrice d'un groupe de recherche destiné à l'édition, l'étude et la traduction des sources carolingiennes de la controverse sur l'eucharistie (IXe siècle) (IRHT, CNRS, 2016) Membre du comité de rédaction de *Chôra. Revue d'études anciennes et médiévales* (Revue de philosophie ancienne et médiévale, réalisée par le CNRS, Centre Léon Robin et l'Université de Cluj, Roumanie) ; Christian SAPIN, Directeur de recherche émérite au CNRS ; Michel SOT, Professeur émérite d'Histoire du Moyen Âge à la Sorbonne ; Daniele FERRAIUOLO Ph.D. Université de Naples, Italie

**Excusés :** Josiane BARBIER, Université Paris Nanterre; Adrien BAYARD Maître de Conférences en archéologie et histoire médiévale, Université d'Artois François ; François BLARY, titulaire de la chaire d'archéologie et d'histoire de l'art du Moyen Âge à l'ULB; Ghislain BRUNEL, Conservateur général du patrimoine, Directeur des publics, Archives Nationales ; Patrick DEMOUY, Professeur émérite à l'université de Reims ; Alain DIERKENS, Professeur d'histoire du Moyen Âge, Université Libre de Bruxelles ; Bruno DUMEZIL, Professeur d'histoire médiévale à la Sorbonne-Université ; Pierre GILLON, architecte et historien ; Nancy GAUTHIER, Professeur émérite d'Histoire romaine à l'université de Tours ; Clara GERMANN chartiste ; Jean-François GOUDESSENNE (IRHT), spécialiste de musicologie médiévale ; Rolf GROSSE, Directeur des études médiévales au Deutsches Historisches Institut Paris; Philippe GEORGE, Conservateur honoraire du Trésor

de la Cathédrale de Liège ; Laurent MORELLE, Directeur d'Études à l'École pratique des Hautes Études ; Gilles METAIRIE, Architecte de l'Agence Wilmotte; Hilaire MULTON Directeur des affaires culturelles des Hauts de France et du Domaine national de Saint Germain en Laye ; Stavros LAZARIS, Chargé de recherche au CNRS, consultant, conseiller Europe ;Véronique SOUCHE-HAZEBROUCK, Docteur en Histoire du Moyen Âge; Laurent VERSLYPE, Professeur d'archéologie, Université Catholique de Louvain; Catherine VINCENT, Professeur d'Histoire du Moyen Âge à l'Université de Paris-Ouest-Nanterre ; Jean-Michel WILMOTTE, architecte, membre de l'Institut.

Monsieur André Vauchez souhaite la bienvenue à l'ensemble des personnes présentes et plus particulièrement à Karen Foster et Kristina Mitalaité qui ont accepté son invitation pour intervenir dans leur domaine respectif. Il passe la parole à Kristina Matalaité

### **1/Madame Kristina Mitalaité : « Soissons, Saint-Médard et les controverses carolingiennes : quelques observations et quelques hypothèses »**

Contrairement à Lyon, Paris, Orléans ou Corbie, Soissons et l'abbaye de Saint-Médard semblent se situer dans la périphérie des polémiques doctrinales à l'époque carolingienne. La présentation propose quelques hypothèses de travail concernant l'implication des Soissonnais dans deux débats qui ont eu lieu au IX<sup>e</sup> siècle. Le premier cas discuté est la polémique autour de la naissance humaine du Christ qui a perturbé les religieuses de Soissons entre 844 et 856. L'abbesse Théodrade s'adressa alors à Paschase Radbert, ancien abbé de Corbie et théologien expérimenté qui en réponse a rédigé deux traités mariologiques. Aucun argument solide ne contredit l'hypothèse que ce débat aurait pu naître au sein même de l'abbaye de Théodrade. Le lien entre Saint-Médard et la polémique autour des images et leur culte est le second cas abordé. L'hypothèse de l'implication de l'abbaye dans ce débat se construit autour de quelques événements majeurs à l'époque : la Réunion de Paris au cours de laquelle les évêques ont débattu les arguments de l'iconoclasme modéré en 825 à Paris (probablement à l'abbaye de Saint-Denis où son abbé Hilduin était également abbé de Saint-Médard à l'époque Louis le Pieux), l'arrivée des reliques de Saint Sébastien à Soissons en 827 et le don de l'Évangélaire de Saint-Médard à l'abbaye à cette occasion. Tous ces événements chronologiquement proches et la spécificité aniconique des enluminures de la Bible offerte permettent d'émettre une hypothèse séduisante : les faits qui se sont déroulés à Soissons en 827 se constituent comme un argument théologique et idéologique dans le débat autour du culte des images affirmé par Louis le Pieux de concert avec Hilduin.

**2/Daniele Ferraiuolo (CNRS-IRHT) qui a obtenu la bourse Marie Skłodowska-Curie Research Fellow pour travailler sur Saint-Médard. Point sur le projet Marie-Curie Tracing the model of Carolingian royal devotion. From texts to the materiality of sacred spaces in Saint-Médard of Soissons**

Enquête matérielle

La réunion du Comité scientifique de l'Association Abbaye Royale Saint-Médard de Soissons a été l'occasion de présenter les résultats de la première année du projet Marie-Curie. La recherche a tout d'abord consisté en une première étude des données matérielles et des sources écrites sur Saint-Médard de Soissons, ainsi que d'autres sites qui se sont développés à l'époque carolingienne comme lieux de pèlerinage. Ceci afin d'obtenir des informations de base sur l'existence de modèles d'organisation des espaces dévotionnels, pour enfin procéder à une analyse plus ciblée des sources écrites.

La reconnaissance d'un modèle d'organisation des espaces dévotionnels des monastères royaux se fait à travers l'analyse de paramètres différents. Il convient tout d'abord de noter que les monastères royaux qui sont devenus des centres de pèlerinage ont été construits autour de sanctuaires qui étaient déjà actifs à l'époque mérovingienne et qui servaient de lieux de sépulture à la dynastie royale.

Mais il y a aussi un autre aspect à noter, à l'époque Carolingienne, c'est le développement et la transformation de ces importants sites de dévotion.

Nous observons, dans tous ces sites : a) L'acquisition/translation de reliques ; b) Le remplacement d'une église existante par un bâtiment monumental ; c) L'embellissement du monastère ; d) La monumentalisation des *foci* ; e) L'aménagement des parcours pour gérer le flux de pèlerins.

A Saint-Médard, l'église primitive est remplacée par un grand bâtiment dont l'emplacement correspond à celui de l'église actuelle. En 841, alors qu'elle était en voie d'achèvement, l'église est consacrée en présence de Charles le Chauve. C'est à cette époque qu'a lieu un deuxième type de *translatio*, celle effectuée au sein d'un même monastère. Saint Médard et les autres saints sont en effet déplacés vers leur nouvel emplacement, une crypte assez grande pour contenir leurs tombes et servir de cadre à des cérémonies solennelles.

Outre l'aspect intéressant de la transformation de ces lieux – déjà objet de pèlerinage mais probablement sous une forme plus réduite – en centres de dévotion publique, ces transformations ont lieu aussi à l'occasion d'événements de nature publique. Comme à Saint-Médard (cérémonie du 841), Éginhard, pourtant commanditaire de l'église de Steinbach, a décidé que le lieu de repos des reliques des saints Marcellin et Pierre devait être différent et a choisi de les déplacer depuis Steinbach vers une église du village d'Obermulinheim, le long du Main. *La Translatio et miracula sanctorum Marcellini et Petri* rapporte que lors de leur transport, les reliques ont été conservées dans un petit bâtiment en pierre, qui correspond manifestement à la « *basilicam parvam muro factam* » mentionnée dans un diplôme de Louis le Pieux.

Ici aussi, le passage à une forme publique de dévotion se fait par la construction d'un lieu approprié pour accueillir un grand nombre de fidèles et l'accomplissement d'un rite solennel. L'édifice présente un plan similaire à celui de nombreuses églises de la période carolingienne, divisé en trois nefs, mais avec une seule abside, du fait d'un transept saillant de 31 m de large. Le transept mène à une crypte annulaire, partiellement conservée et caractérisée à l'origine par un couloir menant à la chambre des reliques, presque certainement située sous l'autel.

Mais, il faut noter en outre un aspect très important. Cette solution, qui implique l'insertion d'un transept, n'est pas très courante dans les bâtiments d'une certaine taille qui sont préparés à recevoir et à gérer un flux régulier de fidèles. Ces bâtiments sont souvent liés à des centres de pèlerinage gérés ou soutenus d'une manière ou d'une autre par des rois et des empereurs.

Outre les affinités de plan, par exemple, avec les églises abbatiales de Saint-Denis et de Fulda de la même époque, il existe une similitude frappante avec d'autres édifices des régions allemande et italienne, notamment dans l'utilisation de l'espace lié aux reliques et donc à la crypte. Comme cela a également été supposé pour l'église abbatiale de Farfa (Italie, Latium), la phase carolingienne de l'église de Paderborn (après 836) se caractérise par la présence de deux ouvertures latérales percées dans les murs aux extrémités du transept, permettant aux fidèles d'accéder directement à la crypte sans passer par la nef.

Ces données nous permettent de réfléchir sur le type de relation spatiale entre les lieux de culte, les espaces publics et privés, et entre ceux-ci et certains espaces privilégiés, apparemment réservés aux souverains en visite au monastère. Nous pouvons donc supposer l'existence d'un "modèle de démarcation spatiale" ?

À Saint-Médard de Soissons, les résultats des fouilles archéologiques ne permettent pas encore de proposer une reconstruction fidèle de l'église principale. Mais on peut émettre l'hypothèse que dans sa phase initiale, l'église avait au moins une différence de hauteur entre la nef et le presbyterium et que l'accès à la crypte a été fait en tenant compte de cette démarcation.

Un diplôme de Charles le Chauve de 866-870 en faveur de Saint-Médard fournit également de précieuses informations sur la présence de bâtiments rattachés, bien qu'indirectement, à l'église principale. Parmi ceux-ci, il faut mentionner la basilique dédiée à la sainte Trinité, qualifiée de superior. L'usage premier de cette église n'est pas clair, mais l'abbé Delanchy suggère qu'il s'agissait d'une chapelle construite pour remplacer la basilique primitive et utilisée pendant la construction de la nouvelle église principale.

Sur un plan du 1568, qui donne une probable vue d'ensemble du complexe monastique avant 1436, est visible au sud de l'église et près du mur d'enceinte du monastère un bâtiment à trois nefs et trois absides marqué comme « église Sainte-Sophie ». L'église occupe un espace manifestement réservé, presque abrité par le cloître, et joue un rôle apparemment très précis dans la topographie générale du monastère à l'époque carolingienne. Tout d'abord, la chapelle se distingue des autres parce qu'elle est définie comme inferior, par opposition à l'église superior représentée par la chapelle de la Sainte-Trinité. L'abbé Delanchy a proposé une explication de cette désignation en supposant que l'église était à l'origine semi-enterrée, mais aucun élément ne permet à ce jour de confirmer cette hypothèse.

Un aspect particulièrement intéressant, cependant, est le fait que la chapelle Sainte-Sophie est expressément associée au *palatium*, c'est-à-dire à l'endroit où l'empereur et son entourage pouvaient séjourner pendant leurs visites. Nous ne pouvons pas déterminer où se trouvait le palais, mais il aurait pu être localisé dans une position d'où il était facile de rejoindre à la fois Sainte-Sophie et l'église principale. Le lieu de culte réservé au souverain et à son entourage semble avoir été placé de manière à être protégée des interférences avec d'autres lieux et fonctions, mais surtout du flux de pèlerins visitant l'église abbatiale.

Bien sûr, il ne faut pas imaginer ces monastères comme des lieux constamment ouverts à la fréquentation du public – car la dimension monastique était toujours respectée – mais il va de soi que le problème de la protection des espaces réservés aux hôtes importants devenait plus pressant lors des cérémonies publiques et des fêtes. Cette préoccupation aurait évidemment incité les moines à aménager des espaces séparés pour les pèlerins de ceux destinés à accueillir les personnages importants. Le diplôme de Charles le Chauve nous informe aussi indirectement de l'existence d'un hospice pour les pèlerins et les étrangers dont la subsistance était garantie par les revenus des possessions de « *Hatonis-Curtem* » (Attencourt) ; ainsi que de la mise en place d'un espace résidentiel dédié à la noblesse, maintenue par les revenus de « *Cautiacum* » (Choisy) « *simul cum lignariis de Pivone* » (Pivon) . Ce dernier bâtiment était donc séparé et distinct du *palatium* des souverains, bien qu'il ne soit pas exclu qu'il fasse partie du même quartier fréquenté par les hôtes de marque.

L'organisation spatiale qui se dégage de la lecture du diplôme de Charles le Chauve devait donc tenir compte des nombreuses occasions de rassemblement qui pouvaient survenir non seulement lors des principales fêtes, mais certainement à l'occasion des fêtes de saint Médard et de saint Sébastien, de la fête de la translation des saints Tiburce et Gildard et des anniversaires du roi, de ses père et mère, de sa femme et de son fils Louis. Bien qu'un accès indiscriminé au monastère soit à exclure, on peut imaginer que *le populus* participait également à certaines de ces célébrations et que l'empereur disposait donc d'un itinéraire réservé.

Pour essayer de comprendre ces aspects, on peut réfléchir par analogie sur certaines données. Les fouilles menées à Saint-Denis ont mis en évidence un groupe de structures imposantes au nord-ouest de la basilique principale, probablement destinées à un usage profane. Dans ce complexe, une structure composée de plusieurs bâtiments a attiré l'attention des archéologues : la structure principale mesure 14 m de large et environ 50 m de long, tandis que la partie orientale mesure 17,5 m de long et 6,10 m de large. Cet ensem

ble monumental a également été associé à un aqueduc découvert à environ 30 m de distance, dont les caractéristiques matérielles semblent chronologiquement cohérentes avec les structures monumentales, datées de la phase 3, c'est-à-dire de la période comprise entre la fin du VIIIe et le début du IXe siècle.

Les données de l'enquête archéologique et les sources écrites ont permis de supposer que les structures découvertes – le complexe monumental et l'aqueduc – appartenaient au palais de Charlemagne. En effet, si l'on observe la position de la zone résidentielle par rapport aux bâtiments monastiques étudiés, on se rend compte que le palais est inséré dans une zone

privilegiée non seulement directement reliée à l'église mais en même temps bien distincte de la zone destinée à la *receptio* et à l'assistance des pèlerins, correspondant plutôt à la zone au sud-ouest de l'établissement où se trouve l'hôtel-Dieu.

Dans ce cadre, un autre point mérite d'être évoqué. La structure palatiale était située, comme on peut le voir encore une fois sur le plan, à l'extrémité d'une sorte de parcours qui, venant de la porte ouest du monastère (porte Compoise) qui faisait partie de l'enceinte monastique construite au IXe siècle, conduisait en ligne droite à l'abbaye. Cette sorte d'itinéraire triomphal, réservé aux visites de personnages importants sur la tombe du saint, comprenait non seulement le palais mais aussi la chapelle palatine située immédiatement au sud-ouest de l'entrée de l'église et dédiée à saint Cucuphat, un martyr catalan du IIIe siècle dont les reliques furent transférées à Saint-Denis par l'abbé Fulrad.

Les données disponibles montrent que dans les monastères royaux, donc, le palais et la chapelle palatine (ou les chapelles palatines) étaient les points clés d'un espace distinct de la partie fréquentée par les moines et de la partie occupée par les structures liées aux activités de pèlerinage. Mais en même temps, ils ont joué un rôle important dans la stratégie de monumentalisation de cette catégorie de monastères, notamment en raison de l'existence de parcours pour les processions qui se déroulaient lors d'occasions particulières.

### Analyse des sources écrites

Cette base circonstancielle a donc permis de calibrer l'analyse des sources écrites et de concentrer l'attention surtout sur les aspects liés à la démarcation entre les zones destinées aux pèlerins communs et celles réservées aux souverains et aux hôtes de marque. Les recherches se concentrent actuellement sur l'analyse des manuscrits produits par les Mauristes (en particulier de Dom Gillessou : BnF, Français 18769 ; Dom Vrayet : BnF, Picardie 236 ; Dom Germain: BnF, Latin 11818; BnF, Latin 12684 ; Dom Grenier : BnF, Picardie 169; BnF, Picardie 243) mais les sources suivantes sont aussi à l'étude pour obtenir informations : Actes, Annales Bertiniani, Annales Regni Francorum, Odilonis monachi liber de translatione reliquiarum, Odilonis monachi sermones tres.

### Diffusion

• Articles déposés ou en préparation :

D. FERRAIUOLO, Saint-Médard de Soissons (Aisne) : une lecture archéologique, des textes à la matérialité des espaces de dévotion, « BUCEMA », Actes de la Conférence organisée par Adrien Bayard.

D. FERRAIUOLO, Reserved areas and reception of guests in the royal monasteries of the 7th-10th centuries, Actes du Colloque organisée par Daniele Ferraiuolo.

• Présentations à des colloques/séminaires et organisation :

D. FERRAIUOLO, Une lecture archéologique, des textes à la matérialité des espaces de dévotion, Journée d'études Archéologie des établissements monastiques médiévaux et modernes des Hauts-de-France (VIIe-XVIIIe siècles), organisée par Adrien Bayard, Mathieu Béghin, Christopher Manceau, Université d'Artois, 3-4 juin 2021.

D. FERRAIUOLO, Lieux sacrés, espaces des inscriptions et visibilité de la mort dans les monastères italiens du haut Moyen Âge, Séminaire Les monuments funéraires de la Préhistoire au Moyen Âge : origines, continuité et mémoire, organisé par Sébastien Bully, MSH Dijon, 11 mars 2022.

D. FERRAIUOLO, Welcome and presentation of the Marie-Curie project: Tracing the model of Carolingian royal devotion. From texts to the materiality of sacred spaces in Saint-Médard of Soissons, Colloque International Devotional practices, pilgrimage activities and space organization in Early Medieval monasteries (5th-10th centuries), organisé par Daniele Ferraiuolo, Naples, 28-29 novembre 2022.

D. FERRAIUOLO, Reserved areas and reception of guests in the royal monasteries of the 7th-10th centuries, Colloque International Devotional practices...

Communication

Blog : <https://sacredspaces.hypotheses.org/>

Instagram : [https://www.instagram.com/daniele\\_ferraiuolo/](https://www.instagram.com/daniele_ferraiuolo/)

Enfin Daniele Ferraiuolo annonce qu'une conférence internationale aura lieu à Naples les 28 et 29 novembre 2022 sur le thème : « Devotional practices pilgrimage activities and space organisation in early Medieval Monasteries, 5th-10th centuries. » Parmi les membres du comité scientifique de cette conférence, on compte Daniele Ferraiuolo et François Bougard (CNRS-IRHT). L'association Abbaye royale Saint-Médard de Soissons est partenaire de cette conférence.

**3/Michèle Gaillard fait part de l'avancement des travaux autour de la *Translatio Sebastiani* attribuée à Odilon de Saint- Médard.**

Ce long récit est très intéressant par son contenu et aussi assez difficile à traduire, notamment à cause du vocabulaire parfois très original et souvent à la fois archaïque et savant. 15 % du texte seulement a été traduit (15 chapitres sur 100). L'équipe, composée de Josiane Barbier, Michèle Gaillard, Clara Germann, Marie Isaia et Laurent Morelle a travaillé pendant 5 séances (de 2 à 3h). Prochaine séance, le 31 octobre...

L'édition scientifique avance un peu plus vite : 33 chapitres sur 100. Y sont pour l'instant comparés les quatre manuscrits datés du Xe siècle

A = Arras 274 (1071) incomplet

O = Orléans

P1 = Paris lat. 18311

P2 = Paris lat. 13345

sur la base du manuscrit P1 (avec indication des variantes des manuscrits et des deux éditions existantes, MGH et AA SS, en note)

Laura Vangone doit revoir ce premier travail, compléter la collation avec les manuscrits de Trèves (XIe/XIIe = s.) et de Bruxelles (XVe s.) et continuer le travail, en collaboration avec Michèle Gaillard. Il faudra tous ensemble, au fur et à mesure de la traduction, établir la ponctuation du texte latin.

#### **4/Denis Defente fait un point sur la reprise des fouilles archéologiques en 2022.**

Un premier bilan des recherches engagées dans le cadre des fouilles programmées 2019-2021 a été présenté lors d'une communication devant l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, le vendredi 7 mai 2021. En 2022, ces recherches connaissent de nouveaux prolongements dans le cadre des projets d'aménagement du site. Ces recherches concernent le système hydrographique de l'abbaye, l'élément de l'enceinte situé dans le secteur nord-ouest de l'enclos monastique, le réseau souterrain situé à l'intérieur de cet enclos monastique, le massif occidental de l'église abbatiale et la protection juridique du site, dans le cadre des interventions à venir. Un article à paraître dans les *mémoires* de la Société historique de Soissons est consacré à ces différents points présentés aujourd'hui.

##### 1. Système hydrographique de l'abbaye

Ces nouvelles recherches sur le système hydrographique de l'abbaye ont été réalisées dans le cadre de l'étude de faisabilité du projet de l'Agglomération du GrandSoissons visant à implanter un Parc ludo-historique sur le site de Saint-Médard (présentation ci-après des résultats de cette étude par Nicolas de Schonen). Cette étude ayant conclu en 2022 à la nécessité de remettre en eau une partie des structures de l'ancien système hydrographique de l'abbaye, dont le ru de Saint-Médard, un nouveau point de situation s'est avéré nécessaire. Depuis plusieurs années, des riverains protestent contre l'assèchement progressif de ce système hydrographique. Le 16 mai 2022, lors d'une réunion organisée par la mairie de Soissons à ce sujet, il a été constaté que le ru de Saint-Médard n'était pratiquement plus alimenté en eau et que ce ru, comme tout ce qui reste du système hydrographique de l'abbaye, était envahi par la végétation.

Si rien n'est fait pour alimenter à nouveau ce ru en eau et pour l'entretenir, c'est l'ensemble du système hydrographique de l'abbaye et des structures associées qui va disparaître.



## 2. Élément de l'enceinte situé dans le secteur nord-ouest de l'enclos monastique

Les nouvelles recherches sont liées au programme de restauration, par la Ville de Soissons, de l'enceinte située dans le secteur nord-ouest de l'enclos monastique. Cette opération est réalisée avec l'association d'insertion professionnelle et sociale « Un château pour l'emploi ». De nouvelles recherches se sont avérées nécessaires afin de mieux comprendre les grandes étapes de construction et de transformation de cet élément de l'enceinte. L'absence de trace significative de la tour mentionnée sur le plan le plus ancien de l'abbaye, les différents mortiers utilisés pour le blocage de moellons du rempart et pour les parements, les parements en partie réalisés avec des pierres en remploi sont autant d'éléments, qui témoignent d'une histoire complexe.

En 2023, dans le cadre de ce programme de restauration, une fouille archéologique pourrait être envisagée au pied de l'enceinte, afin d'en préciser les caractéristiques et de recueillir des éléments de datation.

## 3. Réseaux souterrains à l'intérieur de l'enclos monastique.

L'étude des réseaux souterrains à l'intérieur de l'enclos monastique vient en complément de l'étude des bâtiments claustraux engagée en 2019 avec le Conseil départemental de l'Aisne, propriétaire de la plus grande partie du site, et avec Claude de Mecquenem (Inrap) afin de faire un point de situation sur l'état de ces bâtiments. Le Conseil départemental de l'Aisne a pris en charge la numérisation de ces réseaux souterrains à l'intérieur de l'enclos monastique. Actuellement, un relevé des graffitis est en cours en partenariat avec l'association *Soissonnais 14-18*, dont les membres ont publié de nombreux ouvrages à ce sujet.

En 2023, une étude architecturale de ces réseaux souterrains est envisagée.

## 4. Massif occidental de l'église abbatiale

L'étude du massif occidental de l'église abbatiale était initialement prévue en 2021 dans le cadre de la fouille programmée mais cette opération a dû être annulée afin de permettre la fouille de la tombe n° 7 située sous la plate tombe de l'abbé Aubry de Braine (+1206). À la suite de la demande du maire de Soissons en septembre 2021, une étude partielle du massif occidental a été possible en 2022 en s'inscrivant, dans le programme d'aménagement du site. Dans le cadre de ce programme, la démolition d'une partie des derniers vestiges de la tannerie Henry situés à l'emplacement du massif occidental a été acceptée par les services de l'État, le 14 mars 2022, sous réserve de surveillance archéologique. Une autorisation de sondage a été associée à ce permis de démolir. Cette opération, engagée en juin 2022 en lien avec les services de la Ville de Soissons et l'association « Un château pour l'emploi », a permis de constater que des structures du massif occidental subsistaient sous la dalle en béton. Le plan de la moitié nord du massif occidental étant établi, une nouvelle analyse topographique et micro-topographique ainsi que la fusion des numérisations par lasergrammétrie et par photogrammétrie de l'ensemble de l'église sont réalisées en lien avec Grégory Chaumet (Plemod 3D, Sorbonne Université), Thomas Guérin (directeur du château et de l'unité archéologique de Château-Thierry) et Jérôme Haquet (CNRS). Ces opérations permettront

d'établir les dimensions exactes de cet édifice et d'obtenir une image plus précise de l'église abbatiale, en plan et en élévation, dans ses différentes phases de construction, de transformation et de reconstruction.

L'ensemble des informations collectées va permettre à la Ville de Soissons d'engager, dès 2023, une étude pour la valorisation du site de l'église abbatiale et de ces abords immédiats.

#### 5. Protection juridique du site dans le cadre des interventions à venir.

La société In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie, chargée par GrandSoissons Agglomération de l'étude de faisabilité pour la création, sur l'ensemble du site monastique, d'un Parc Ludo-historique, a souhaité avoir des précisions concernant la protection juridique du site. Ces précisions sont nécessaires pour estimer le coût de la mise en œuvre du projet, tant pour le programme de restauration des bâtiments de l'abbaye que pour la réalisation du parcours du visiteur, associant tourisme et archéologie. L'une des caractéristiques de ce projet de parc ludo-historique est d'être basée sur la visite des fouilles, ce qui suppose des interventions archéologiques en continu. Il a été confirmé à ce sujet qu'un nouveau programme de fouille sur l'ensemble du site nécessite à la fois que les résultats des recherches réalisées à ce jour soient publiés et que la maîtrise foncière des espaces concernés soit assurée. Par ailleurs, les fouilles archéologiques détruisant l'objet de leur étude, des fouilles en aire ouverte à l'intérieur de l'enclos monastique détruiraient les zones concernées. Le site n'étant pas menacé, il convient de s'interroger sur le bien-fondé de ces fouilles. Ces fouilles pourraient être temporairement suspendues, Saint-Médard devenant une réserve archéologique à transmettre aux générations futures. Les fouilles réalisées par nos successeurs, grâce aux progrès constants des méthodes mises en œuvre, bénéficieraient ainsi des avancées de la discipline. Dans un premier temps, seules les fouilles réalisées dans le cadre du programme d'aménagement du site seraient envisageables. Par ailleurs, une étude d'évaluation du patrimoine bâti, afin d'établir la nature et le coût des restaurations à venir, et une prospection géophysique, afin de préciser le potentiel archéologique du site, devront être réalisées, tant sur les parcelles municipales que sur les parcelles départementales.

Quelles que soient les solutions retenues, les programmes de restauration des bâtiments et les programmes de recherches archéologiques posent la question d'une protection juridique globale adaptée, dans le cadre du Code du Patrimoine.

**5/Karen Foster, Lecturer (E.R) du Département de Langues et Civilisations du Proche Orient à Yale University et membre du bureau de l'association, présente une proposition de colloque ou de journée d'étude sur Gautier de Coinci (1177/78-1236), génie monastique de Saint-Médard, un des plus grands poètes médiévaux.**

En 2023 nous fêterons le 800eme anniversaire de la rédaction du livre 1 de son chef-d'œuvre, *Les Miracles de Nostre-Dame*, qui comprend 35 500 vers, rédigé exceptionnellement en ancien français et non pas en latin, jamais encore traduit en français moderne. De plus Gautier de Coinci est très lié à Saint-Médard puisqu'il a été le prieur du prieuré de Vic sur Aisne pour

ensuite devenir prieur et grand prieur de Saint-Médard. Auteur, compositeur, musicien, il gardera une grande influence tout au long du Moyen Âge, mais il est trop peu connu aujourd'hui. Karen Foster propose d'organiser une journée d'étude qui pourrait précéder un colloque sur la vie, l'œuvre et le contexte culturel de Gautier de Coinci. Le comité adhère à cette idée et André Vauchez propose de réunir un petit comité sur ce sujet et souhaite consulter les experts dans ce domaine. Catherine Vincent, absente, avait néanmoins par un message au préalable suggéré de consulter Françoise Laurent qui prépare une édition des Miracles de la Vierge et Marie-Laure Savoye de l'IRHT

**6/François BOUGARD : Débat sur l'avenir du projet européen EREMOS PROJECT European REseau of MONastic Settlements, From the silence of cloisters a new pattern of communication (7<sup>th</sup> to 10<sup>th</sup> centuries) qui n'a pas été sélectionné par les experts européens.**

François Bougard annonce qu'il ne représentera pas le projet EREMOS qui sous cette forme aura assez peu de chance d'être sélectionné par les instances européennes. Afin de ne pas perdre tout le travail accumulé pour ce projet, il a pris contact avec Adrien Bayard, Maître de conférence à l'université d'Artois, pour qu'il puisse déposer un pré projet le 7 novembre prochain à l'Agence Nationale de la Recherche, qui fait chaque année une sélection de projets qu'elle finance. L'amplitude du projet se concentrera plus sur les abbayes du nord de la France, Saint-Médard prenant en conséquence plus d'importance que dans le projet EREMOS. Il sera présenté par les universités d'Artois et Picardie Jules Verne.

**L'agglomération du Grand Soissons.**

L'agence In Extenso, à qui a été confiée l'étude de faisabilité et la conception d'un parc ludo historique par l'agglomération du Grand Soissons, est rentrée dans la phase de pré finalisation. De nombreuses réunions entre experts, élus et personnes impliquées dans l'animation du patrimoine de Soissons ont abouti à un cadrage du projet. La thématique, Clovis oblige, serait autour des Francs. Une large part serait consacrée à l'archéologie de Saint-Médard. Cela serait accompagné par des pavillons thématiques axés sur la vie et l'histoire des Mérovingiens. L'ensemble serait relié par un parcours où le visiteur expérimentera une visite active, ludique et immersive. In extenso se doit maintenant d'affiner le budget d'un tel projet et l'agglomération se doit de maîtriser l'ensemble du foncier.

Michel SOT attire notre attention sur l'ouverture d'une exposition sur Clovis au Musée Nationale d'Archéologie de Saint Germain en Laye et qui semble particulièrement intéressante tant d'un point de vue scientifique que pédagogique.

Fait à Paris, le 21 octobre 2022